

# ST-GERMIER 79 INFOS

*Le bulletin communal des germariennes et germariens*



© ILLUSTRATION CANVA:COM

DANS CE NUMÉRO

## LA CONSULTATION DU PLUI EST LANCÉE

## TRANSHUMANCE DES MOUTONS 2025

## LA FÊTE DU PAIN POUR TOUS LES VOISINS

## FI DU TIVOLI !

## UN CLUB POUR LES ÂINÉS RURAUX

## La défense de la ruralité

est un combat sans fin. L'Éducation nationale a de nouveau annoncé la fermeture d'une classe dans notre RPI (Ménigoute, Vasles, Fomperron, les Forges, les Châteliers) du fait d'une faible baisse des effectifs, alors même que nous avions déjà fermé une classe à Vasles à la dernière rentrée. Le rectorat ne voulant plus d'école avec une seule classe, nous n'avions pas d'autre option que d'opter pour une fermeture à Ménigoute et ainsi "sauver" les écoles de Vasles et des Châteliers.



© RÉMI RAPPE

Mais quid de la rentrée 2027 si la baisse des effectifs se poursuit et que l'Éducation nationale applique une stricte logique comptable. Au niveau de l'organisation, les élus ont privilégié la proximité et la réduction des trajets. En conséquence, tous les niveaux seront maintenus à Ménigoute où les enfants germariens feront toute leur scolarité, de la maternelle au collège.

La CCPG lance une vaste étude sur notre organisation scolaire en 2030, pour donner une perspective et une politique à moyen terme, et ce, en partenariat avec l'Éducation nationale. Il s'agira alors d'arbitrer entre différents schémas, soit de concentration soit de maintien au plus proche du domicile des enfants. Il faut espérer que ce débat aboutisse au renforcement de la ruralité et non à son effacement, ainsi qu'à la prise en compte de l'intérêt de nos enfants.

Votre maire, Jean-François LHERMITTE

# PLUi : CONSULTATION DU TERRITOIRE

## L'enquête publique du PLUi finit le 21 mai : exprimez vous avant cette date !

En 2017, notre Plan Local d'Urbanisme avait été mis à l'enquête publique et vous vous étiez fortement mobilisés. Le consensus s'était fait autour de quelques idées fortes comme la protection du parc de l'étang, l'équilibre du développement entre le bourg et les hameaux et la nécessité de créer un cœur de village.

Notre compétence en terme d'urbanisme a été transférée à la CCPG en 2018 qui s'est attelée à élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui, une fois approuvé, remplacera le nôtre.

Ce projet de PLUi a été présenté au conseil municipal en février. De nombreuses observations ont été émises, dont la plupart a été acceptée par la CCPG. Mais il subsiste des divergences, notamment sur la constructibilité de certains hameaux et le conseil ne prétend pas connaître tous vos projets, ni vos désiderata.

L'enquête publique qui se tient jusqu'au 21 mai a pour objet de prendre en compte remarques ou modifications. Nous ne pouvons que vous inviter à :

- Prendre compte du projet de PLUi affiché en mairie, ou à vous connecter sur le site internet de la CCPG ;

- Rencontrer le commissaire enquêteur en mairie de Ménigoute, le 7 mai de 9h à 12h, et partager vos observations.

Vous pouvez aussi encore nous adresser vos observations, car le conseil municipal délibérera à nouveau le 16 mai.



LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR DOIT NOTER VOS OBSERVATIONS



## TRANSHUMANCE DES MOUTONS: UNE OPÉRATION À RECONDUIRE

La grande transhumance de Mouton Village est partie samedi 29 mars depuis le parc de l'étang de Saint-Germier. Un joyeux cortège s'est élancé pour 30 km de marche ponctués de ravitaillements : cafés et croissants servis dès 7h30 sous la halle germarienne par nos deux précieuses petites mains, Yvette BRENET et Evelyne DAVID, puis des pots ont été offerts tout au long du parcours par les communes d'escale. Les chiens – surtout des border collies – ont aussi été de la fête, veillant sur les troupeaux avec attention. Les moutons et les ânes avaient été parqués la veille sur un terrain mitoyen au parc, facilitant ainsi l'organisation et la sécurité. Les quelques 400 visiteurs ont pu stationner à proximité et profiter du site, du petit-déjeuner et du soleil. Une belle opération que les élus souhaiteraient pouvoir reconduire l'année prochaine.

## La fête du pain ouverte à tous les voisins



La traditionnelle **fête du pain** se tiendra **samedi 28 juin en soirée sur la place de la halle**. Comme chaque année, c'est **Manu DAVIGNON**, boulanger charismatique des Deux-Sèvres, qui fournira la pâte des **délicieuses miches à partager** avec son pique-nique sorti du panier. La commune offre l'apéritif et le bar ouvrira ses volets pour servir le complément ! Le conseil a décidé que **l'année 2025 serait celle de l'ouverture**, en accueillant tous les voisins, y compris les **non-germariens**. Il sera donc possible de profiter de cet événement gourmand où **d'autres animations sont envisagées**. Le programme complet vous sera communiqué prochainement via votre boîte à lettres, courriel et sur le site internet communal.

## Partager ses livres plutôt que de les jeter

“Chaque lecture est un acte de résistance” écrivait, il y a 30 ans, Daniel PENNAC dans son ouvrage “Comme un roman”. Un acte de rébellion poétique que nous pourrons bientôt partager grâce à l'**installation prochaine d'une cabane à livres sur la place de la halle**. L'armoire sera construite par le cantonnier et le deuxième adjoint au profit des habitants qui pourront y **déposer des livres déjà lus pour en piocher des nouveaux** ! Ce petit aménagement urbain près du futur jardin de la halle servira de prétexte à flâner dans un cadre bucolique.



## Une ombrière solaire dans la cour de la mairie



A chaque printemps, un groupe de bénévoles accompagné de quelques élus et de l'agent communal montent **le tivoli dans la cour de la salle des fêtes** afin d'accueillir **les manifestations de l'été**. C'est un **montage fastidieux** doublé d'une complexité **que seules certaines personnes maîtrisent**. Un chantier long et risqué qui ne peut pas perdurer.

**Plusieurs alternatives ont été étudiées** et celle de la création d'une **ombrière photovoltaïque** permanente semble se confirmer avec une logique économique qui renforce ses atouts. Une ombrière est l'équivalent d'une pergola ou d'un abri. Dans le cas de Saint-Germier, elle ne sera pas destinée à recevoir des véhicules mais les installations nécessaires à l'organisation des repas. Sa structure serait probablement **en ossature bois et panneaux solaires** sur la longueur du bâti qui, autrefois, servait de préau à l'école. Le schéma ci-dessus est **une simulation réalisée par le SIEDS** qui serait le prestataire et porteur de projet. Le dossier doit être **porté au débat lors d'un prochain conseil**.

# 50 ans de partage entre aînés germariens

L'association "Le club des amis de Saint-Germier" vient d'être créée à l'initiative de Rémy ECALLE, président, Roger ARTAULT, trésorier et Simonne BRAULT, secrétaire. Son objectif est de proposer des activités aux aînés du village ainsi qu'à tous ceux qui souhaiteraient en profiter. Elle succède, d'une certaine façon, à l'association des aînés ruraux que présidait Jean-Claude PARAUD et créée en 1975 ! Cela fait donc 50 ans que nos anciens se rassemblent lors de moments conviviaux et à minima chaque semaine pour des parties de cartes, scrabble, etc.



LE CLUB DES AMIS DE SAINT-GERMIER SE REUNIT TOUS LES MARDIS A PARTIR DE 14H30 A LA SALLE DES FÊTES COMMUNALE.

Des sorties sont également prévues avec des tarifs préférentiels pour les adhérents. Le club des amis de Saint-Germier en compte 24 à ce jour. Pour les rejoindre, contactez Rémy ECALLE au 06.11.30.46.75 ou par courriel à [ecalle.remy@orange.fr](mailto:ecalle.remy@orange.fr).

Cette nouvelle association contribue à l'animation et au lien social comme le fait le comité des fêtes, présidé par Evelyne DAVID, depuis de très nombreuses années. Sachez que toutes les associations communales se mobilisent tous les étés pour l'organisation de la fête de l'étang qui se tient le dernier samedi du mois d'août et rassemble plusieurs centaines de visiteurs. Si vous voulez aider et contribuer à la vie locale, il y aura bien une association faite pour vous !

## LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

### Saison printemps-été 2025 !

Participez aux prochaines manifestations organisées par la commune et par les associations locales !

- Jeudi 8 mai : commémoration à 10h devant le monument aux morts suivie d'un vin d'honneur
- Mardi 13 mai : repas à Bois-Pouvreau avec marche et jeu de pétanque (sortie organisée par le club des amis de Saint-Germier)
- Samedi 31 mai : visite du parc végétal Terra Botanica à Angers (sortie organisée par le comité des fêtes)
- Mardi 10 juin : sortie à Secondigny avec concours de pétanque, belote, randonnée (organisée avec Générations mouvement 79 où adhère le club)
- Samedi 28 juin : fête du pain sur la place de la halle - Pour la première fois, la fête du pain sera ouverte aux germariens et aux non-germariens !
- Lundi 14 juillet : feu d'artifice intercommunal au parc de Bois-Pouvreau
- Dimanche 20 juillet : méchoui (repas organisé par le comité des fêtes)
- Samedi 30 août : fête de l'étang sur le parc communal (programme à venir)



LA FÊTE DE L'ETANG CELEBRE SON 6E ANNIVERSAIRE !

Pour ne rien rater de l'actualité,  
abonnez-vous au site [saintgermier79.com](http://saintgermier79.com)